

Nom (s)	Prénom (s)	Date(s) de naissance
Adresse		
.....		
Ville : Code Postal :		
Téléphone	Mobile	@

Un **certificat médical vous déclarant apte à la pratique des sports de montagne est obligatoire.**
 Cette licence vous permet de pratiquer toutes les autres activités de l'association et de les pratiquer également individuellement. Elle ouvre droit à des réductions dans les refuges gérés par le CAF et dans certains autres, notamment en Italie ou en Suisse.

Fait à Puget-Théniers le Signature (s) :

		Tarifs	Nombre	Total
	Adhésion à Caminà (obligatoire, si non-prise par ailleurs)	21,00 €		
	Licences FFCAM			
	T1 Membre titulaire de plus de 24 ans (avant 01/01/91) +Responsabilité Civile	54 €		
	C1 Conjoint de membre titulaire Caminà – FFCAM + RC	37 €		
	E1 Enfant ou petit enfant de membre Caminà - FFCAM (18-24) + RC	30 €		
F	E2 Enfant ou petit enfant de membre Caminà - FFCAM (-de18ans) + RC	24,5 €		
	J1 Jeune de 18 à 24 ans + RC	41 €		
F	J2 Jeune de – de 18 ans + RC	36 €		
	Facultative mais très conseillée si aucune assurance spécifique par ailleurs			
C	Assurance de personne et assistance secours	24 €		
A	Assurance de personne et assistance secours (E1, E2, J1, J2)	19,60 €		
	Individuelle accident renforcée (à ajouter à une assurance de personne)	48 €		
M	Extension monde entier	160 €		
	Abonnement à la revue « Montagne & Alpinisme » adhérent (France)	23,00 €		
	Abonnement à la revue « Montagne & Alpinisme » non adhérent (France)	37,00 €		
	Total à régler			

Mode paiement : Chèque (Très conseillé) : Espèces :
 Chèque n°